



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Eure  
Arrondissement d'Évreux



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU VENDREDI 1 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi premier juillet à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :  
24/06/2022

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 27

Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, Mme Léocadie ZINSOU, M. Hervé HERRY, M. Yves ETIENNE, Mme Catherine DELALANDE, Adjoints

Mme Evelyne HORNAERT, Mme Patricia DAUMARIE, M. Youssef SAUKRET, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Jean-Marie M BELO, Mme Lydie BRIOULT, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, Monsieur Pierre FRANSCSCHINA, Madame Heïdi DESEAU, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole BALMARY à M. François OUZILLEAU  
M. Christopher LENOURY à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE  
Mme Sylvie GRAFFIN à Mme Léocadie ZINSOU  
Mme Paola VANEGAS à Mme Catherine DELALANDE  
M. Denis AIM à M. Jérôme GRENIER  
M. Eric FAUQUE à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE  
Mme Blandine RIPERT à Mme Catherine DELALANDE  
Mme Fanny FLAMANT à M. David HEDOIRE

Absents :

Secrétaire de séance : Patricia DAUMARIE

N° 087/2022

Rapporteur : Yves ETIENNE

**OBJET :** Espace Simone Veil - Centre social les Pénitents - Autorisation de financement - Fonds locaux 2022 2023

Commune de VERNON

Les projets sociaux agréés par la C.A.F (Caisse d'allocations familiale) sur la période 2022 à 2025 auprès de l'Espace Simone Veil et le centre social des Pénitents s'appuient sur les axes suivants :

- La gouvernance
- L'accès aux droits et aux services
- L'animation de la vie locale,
- L'accompagnement à la fonction parentale
- L'intégration citoyenne de la jeunesse,

Ces axes visent à accompagner l'ensemble des usagers et des habitants de la commune, avec une attention particulière dans les quartiers prioritaires pour l'Espace Simone Veil et, les quartiers en territoire veille pour le centre social des Pénitents de la Politique de la Ville, tout en prenant en compte l'ensemble des partenaires et des acteurs présents.

Les centres sociaux accueillent des partenaires périodiquement et organisent des événements, des ateliers collectifs sur différentes thématiques. Ceux-ci permettent une extension des champs d'actions des centres sociaux sur l'extérieur tout en assurant aux habitants une découverte des structures mais également de repérer des problématiques particulières et ainsi mener des ateliers en petits collectifs selon les besoins identifiés.

Dans le cadre de ces actions, l'Espace Simone Veil et le centre social des Pénitents sollicitent des aides financières auprès de partenaires.

En lien avec les agréments 2022 - 2025, l'Espace Simone Veil et le centre social des Pénitents sollicitent des prestations de services pluriannuels auprès de la CAF, actualisés le 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

En outre, en complément de la prestation Animation Collective Famille, axée plutôt sur le soutien à la rémunération du personnel, la CAF peut accorder des Fonds Locaux en soutien des activités reconnues dans le projet familles des deux centres sociaux ayant pour objectif :

- De renforcer la fonction à la parentalité,
- De développer les relations intrafamiliales,
- De soutenir des familles dans les liens parents / enfants,
- D'accompagner des familles dans leurs démarches de projets intrafamilial.

L'Espace Simone Veil et le centre social des Pénitents ont ainsi sollicité une aide financière pluriannuelle de la CAF au titre des Fonds locaux 2022 / 2023 :

- Pour le Centre social des Pénitents pour les actions : Le temps des vacances ; Rencontres interfamiliales ; Les ateliers du mercredi, un soutien financier est sollicité à hauteur de 12 500 € afin de financer ces actions,
- Pour l'Espace Simone Veil pour les actions : Accompagnement de projets de départ en vacances ; Sorties familiales ; Ateliers parents-enfants ; Animations familiales de la vie sociale hors les murs, un soutien financier est sollicité à hauteur de 22 500 € afin de finaliser ces actions.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Considérant** que le versement de ces subventions est conditionné par la signature d'une convention proposée par la Caisse d'Allocations Familiales,

**Considérant** l'intérêt de mener ces actions d'accompagnement à la parentalité dans les centres sociaux et de solliciter les subventions permettant de financer ces projets,

**Considérant** l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Commune de VERNON



- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure, l'obtention de subventions au titre des Fonds Locaux pour le projet de l'Espace Simone Veil et du centre social Pénitents,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure, l'obtention de subventions au titre des Fonds locaux pour l'Espace Simone Veil et le centre social des Pénitents,
- AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions relatives aux subventions octroyées et tous autres documents afférents.

Politique sociale, seniors et famille

Avis favorable

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus  
Le registre dûment signé  
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

### Coût et financement de l'action n° 3

(un budget prévisionnel doit être complété pour chaque action)

Dépenses		
N° comptes	Libellé	Montant
<b>60</b>	<b>Achats</b>	850 €
	Petit matériel et mobilier (non amortissable) pour activités	480 €
	Electricité, gaz, combustible	100 €
	Produits d'entretien des locaux	40 €
	Fournitures administratives et petit équipement administratif	30 €
	Alimentation et boissons	200 €
	Divers ( <i>à préciser</i> ) :	
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	2000 €
	Sous-traitance générale	
	Locations (immobilières et mobilières)	
	Entretien et réparations	
	Assurance	
	Documentation	
restataire	Divers ( <i>à préciser</i> )	2000 €
		0 €
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	560 €
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	
	Publicité, publication	
	Déplacements, missions	
	Transport lié aux activités	500 €
	Frais postaux et télécommunications	60 €
	Frais de formation	
<b>63</b>	<b>Impôts taxes et vers. assimil.</b>	0 €
	Impôts et taxes sur rémunération	
	Autres impôts et taxes	
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	9825 €
	Rémunération des personnels	9825 €
	Charges sociales	
	Autres charges de personnel	
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante (<i>à préciser</i>)</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	
<b>68</b>	<b>Dotations amort. et provisions</b>	0 €
681	Dotations aux amortissements	
6815	Provision risques et charges	
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices</b>	
<b>86</b>	<b>Contributions volontaires en nature</b>	0 €
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	
	Mise à disposition de personnel	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>€ 13235</b>

Financement			
N° comptes	Libellé	Montant	%
<b>70</b>	<b>Produits de fonctionnement</b>	8400 €	
7061	Participation des usagers	600 €	
7062	Prestations de service Caf ( <i>à préciser – détail par type de PS</i> )	7800 €	
7063	Participations accordées		
7081	Produits prest.fourn.personnel		
7083	Locations diverses consenties		
7084	Mad personnes facturées		
7088	Autres produits activ. Annexes ( <i>à préciser</i> )		
<b>72</b>	<b>Production immobilisée</b>		
<b>74</b>	<b>Subventions de fonctionnement <sup>(1)</sup></b>	4835 €	
741	Subv. Fonct. Etat		
742	Subv. Fonct. Région		
743	Subv. Fonct. Département		
744	Subv. Fonct. Communes	2135 €	
7441	Subv. Fonct Cdc, Cda		
745	Subv. Fonct. Caf	2700 €	
748	Autres subv. Fonct. ( <i>à préciser</i> )		
<b>75</b>	<b>Autres produits ges. courante (<i>à préciser</i>)</b>	0 €	
752	Contrepartie char.supplétives		
758	Autres produits gestion courante (cotisations, adhésions...)		
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b> (intérêts comptes épargne)		
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b> (dons, prod sur ex. antérieurs...)		
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort. et provisions</b>		
<b>79</b>	<b>Transfert de charges</b>	0 €	
<b>87</b>	<b>Contributions volontaires en nature <sup>(2)</sup></b>	0 €	
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations		
	Mise à disposition de personnel		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>13235 €</b>	

<sup>(1)</sup> Dans le cas où vous ne posséderiez pas les décisions d'attribution de prêt ou de subvention pour le financement de cette opération, il y aurait lieu de nous donner tous renseignements utiles concernant les démarches entreprises et, le cas échéant, indiquer vers quelle date les pièces pourront être produites.

<sup>(2)</sup> Les montants doivent égaux aux sommes indiquées en compte 86 des charges.

#signature#

## Fiche de présentation de l'action n° 3

(une fiche doit être complétée pour chaque action)

### Intitulé de l'action :

Ateliers parents enfants

### A quels besoins répond l'action :

Cette action réponds aux besoins de parents de se rencontrer entre eux avec l'accueil d'un référent : le référent familles pour mieux organiser ces rencontres.

### Objectifs généraux :

- Permettre un espace de rencontres pour les parents et leurs enfants.
- Encourager des actions d'engagement citoyen.

### Objectifs opérationnels :

- Accueillir les parents et les faire se rencontrer.
- Apporter des informations liées à la parentalité.
- Permettre aux enfants de s'épanouir et de partager des activités avec leurs parents afin de renforcer les liens

### Description de l'action (contenu, lieu, périodicité) :

Les mercredis après midi ainsi que les après midi de toutes les vacances scolaires (en enlevant les semaines de congé du référent familles), les familles seront accueillies de manière collective. Le référent familles proposera des animations en fonction des envies et des âges des enfants présents sur ces temps d'échanges entre familles. Les familles elles même pourront proposer aux autres à tour de rôle une animation de leur choix. Un accès libre aux jeux présents dans la pièce sera organisé.

Les animations proposées seront l'occasion d'échanger sur la parentalité et donc d'apporter de l'information. Le lieu est donc au sein de la structure l'Espace Simone Veil dans une salle spécifique (mobilier enfant). Ces échanges permettront aux familles d'apprendre à se connaître et de tisser des liens entre elles afin de développer une certaine solidarité.

### Public ciblé (nombre, âge, typologie,...) :

Toutes familles volontaires ayant des enfants âgés entre 0 et 10 ans. Environ 5 familles par séance selon la composition familiale.

### Moyens humains nécessaires pour l'action (salariés, intervenants extérieurs, bénévoles) :

Une salariée (le référent familles) et 1 bénévole.

### Partenariat (liste des partenaires impliqués, nature du partenariat) :

Les partenaires pour une orientation des familles.

### Evaluation de l'action :

- Quelles sont les réalisations attendues ?  
Que les familles participent régulièrement aux animations.
  - Quels sont les indicateurs de réalisation ?  
Que les échanges entre les familles permettent de développer des liens en dehors de la structure.  
Que les familles soient force de propositions quant aux animations.
- L'assiduité.  
Le nombre de familles différentes.

## Coût et financement de l'action n° 1 à 4

(un budget prévisionnel doit être complété pour chaque action)

Dépenses			Financement			
N° comptes	Libellé	Montant	N° comptes	Libellé	Montant	%
<b>60</b>	<b>Achats</b>	1460 €	<b>70</b>	<b>Produits de fonctionnement</b>	18700 €	
	Petit matériel et mobilier (non amortissable) pour activités	685 €	7061	Participation des usagers	4500 €	
	Electricité, gaz, combustible	100 €	7062	Prestations de service Caf ( <i>à préciser – détail par type de PS</i> )	14200 €	
	Produits d'entretien des locaux	40 €				
	Fournitures administratives et petit équipement administratif	205 €				
	Alimentation et boissons	430 €				
	Divers ( <i>à préciser</i> ) :	0 €	7063	Participations accordées		
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	13975 €	7081	Produits prest.fourn.personnel		
	Sous-traitance générale		7083	Locations diverses consenties		
	Locations (immobilières et mobilières)	3740 €	7084	Màd personnes facturées		
	Entretien et réparations	55 €	7088	Autres produits activ. Annexes ( <i>à préciser</i> )		
	Assurance	80 €				
	Documentation					
ants exl	Divers ( <i>à préciser</i> )	10100 €				
		0 €	<b>72</b>	<b>Production immobilisée</b>		
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	8494 €	<b>74</b>	<b>Subventions de fonctionnement <sup>(1)</sup></b>	29509 €	
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires		741	Subv. Fonct. Etat		
	Publicité, publication		742	Subv. Fonct. Région		
	Déplacements, missions	240 €	743	Subv. Fonct. Département		
	Transport lié aux activités	8000 €	744	Subv. Fonct. Communes	7009 €	
ab tel	Frais postaux et télécommunications	254 €	7441	Subv. Fonct Cdc, Cda		
	Frais de formation		745	Subv. Fonct. Caf	22500 €	
<b>63</b>	<b>Impôts taxes et vers. assimil.</b>	390 €	748	Autres subv. Fonct. ( <i>à préciser</i> )		
	Impôts et taxes sur rémunération					
sacem	Autres impôts et taxes	390 €				
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	23890 €	<b>75</b>	<b>Autres produits ges. courante (<i>à préciser</i>)</b>	0 €	
	Rémunération des personnels	21690 €	752	Contrepartie char.supplétives		
	Charges sociales		758	Autres produits gestion courante (cotisations, adhésions...)		
ateur cu	Autres charges de personnel	2200 €				
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante (<i>à préciser</i>)</b>		<b>76</b>	<b>Produits financiers</b> (intérêts comptes épargne)		
			<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b> (dons, prod sur ex. antérieurs...)		
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>		<b>78</b>	<b>Reprise sur amort. et provisions</b>		
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>79</b>	<b>Transfert de charges</b>	0 €	
<b>68</b>	<b>Dotations amort. et provisions</b>	0 €				
681	Dotations aux amortissements					
6815	Provision risques et charges					
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices</b>					
<b>86</b>	<b>Contributions volontaires en nature</b>	0 €	<b>87</b>	<b>Contributions volontaires en nature <sup>(2)</sup></b>	0 €	
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Mise à disposition gratuite de biens et prestations		
	Mise à disposition de personnel			Mise à disposition de personnel		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>€ 48209</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>48209 €</b>	

<sup>(1)</sup> Dans le cas où vous ne posséderiez pas les décisions d'attribution de prêt ou de subvention pour le financement de cette opération, il y aurait lieu de nous donner tous renseignements utiles concernant les démarches entreprises et, le cas échéant, indiquer vers quelle date les pièces pourront être produites.

<sup>(2)</sup> Les montants doivent égaux aux sommes indiquées en compte 86 des charges.

#signature#

## Fiche de présentation de l'action n° 4

(une fiche doit être complétée pour chaque action)

### Intitulé de l'action :

Animations de la vie sociale hors les murs

### A quels besoins répond l'action :

Certaines familles des quartiers prioritaires n'ont pas accès aux loisirs et à la culture notamment pour des raisons de freins quant à leur mobilité. Certains habitants sont force de propositions et souhaitent participer à l'organisation d'événements dans leur quartier d'habitation.

### Objectifs généraux :

Permettre aux habitants dont les familles des quartiers prioritaires ville de participer à des événements de proximité de loisirs et de culture  
Faciliter la rencontre inter habitants

### Objectifs opérationnels :

Organiser des événements d'animation culturelle et de loisirs de proximité hors les murs.  
Encourager le bénévolat des habitants quant à l'organisation de ces événements interfamiliaux.

### Description de l'action (contenu, lieu, périodicité) :

Pendant les vacances scolaires, nous organiserons en adéquation avec les événements locaux (cinémas plein air par exemple), des manifestations permettant les rencontres interfamiliales comme des animations autour de structures gonflables, spectacles artistiques ... Ces événements seront ouverts à tous en fonction des règles sanitaires en vigueur à ces périodes.

### Public ciblé (nombre, âge, typologie,...) :

Tout habitant souhaitant participer et entre 100 et 200 personnes selon les animations.

### Moyens humains nécessaires pour l'action (salariés, intervenants extérieurs, bénévoles) :

Le référent familles, un animateur culturel et des bénévoles + des prestataires pour certaines animations comme l'er

### Partenariat (liste des partenaires impliqués, nature du partenariat) :

Les partenaires sociaux et les ALSH pour l'orientation du public.

### Evaluation de l'action :

- Quelles sont les réalisations attendues ?

Nous espérons permettre à un public éloigné de la culture et du loisir peut être même des vacances de pouvoir partager des moments festifs entre habitants d'une même ville.

- Quels sont les indicateurs de réalisation ?

La présence en nombre des habitants aux différents événements, leur ressenti positif et leur participation à l'organisation de ces derniers.

## Coût et financement de l'action n° 4

(un budget prévisionnel doit être complété pour chaque action)

Dépenses		
N° comptes	Libellé	Montant
<b>60</b>	<b>Achats</b>	540 €
	Petit matériel et mobilier (non amortissable) pour activités	160 €
	Electricité, gaz, combustible	
	Produits d'entretien des locaux	
	Fournitures administratives et petit équipement administratif	150 €
	Alimentation et boissons	230 €
	Divers ( <i>à préciser</i> ) :	
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	6000 €
	Sous-traitance générale	
	Locations (immobilières et mobilières)	1900 €
	Entretien et réparations	
	Assurance	
	Documentation	
ants extl	Divers ( <i>à préciser</i> )	4100 €
		0 €
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	64 €
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	
	Publicité, publication	
	Déplacements, missions	
	Transport lié aux activités	
ab tel	Frais postaux et télécommunications	64 €
	Frais de formation	
<b>63</b>	<b>Impôts taxes et vers. assimil.</b>	390 €
	Impôts et taxes sur rémunération	
sacem	Autres impôts et taxes	390 €
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	6130 €
	Rémunération des personnels	3930 €
	Charges sociales	
ateur cu	Autres charges de personnel	2200 €
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante (<i>à préciser</i>)</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	
<b>68</b>	<b>Dotations amort. et provisions</b>	0 €
681	Dotations aux amortissements	
6815	Provision risques et charges	
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices</b>	
<b>86</b>	<b>Contributions volontaires en nature</b>	0 €
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	
	Mise à disposition de personnel	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>€ 13124</b>

Financement			
N° comptes	Libellé	Montant	%
<b>70</b>	<b>Produits de fonctionnement</b>	2800 €	
7061	Participation des usagers	600 €	
7062	Prestations de service Caf ( <i>à préciser – détail par type de PS</i> )	2200 €	
7063	Participations accordées		
7081	Produits prest.fourn.personnel		
7083	Locations diverses consenties		
7084	Mad personnes facturées		
7088	Autres produits activ. Annexes ( <i>à préciser</i> )		
<b>72</b>	<b>Production immobilisée</b>		
<b>74</b>	<b>Subventions de fonctionnement <sup>(1)</sup></b>	10324 €	
741	Subv. Fonct. Etat		
742	Subv. Fonct. Région		
743	Subv. Fonct. Département		
744	Subv. Fonct. Communes	2024 €	
7441	Subv. Fonct Cdc, Cda		
745	Subv. Fonct. Caf	8300 €	
748	Autres subv. Fonct. ( <i>à préciser</i> )		
<b>75</b>	<b>Autres produits ges. courante (<i>à préciser</i>)</b>	0 €	
752	Contrepartie char.supplétives		
758	Autres produits gestion courante (cotisations, adhésions...)		
<b>76</b>	<b>Produits financiers (intérêts comptes épargne)</b>		
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (dons, prod sur ex. antérieurs...)</b>		
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort. et provisions</b>		
<b>79</b>	<b>Transfert de charges</b>	0 €	
<b>87</b>	<b>Contributions volontaires en nature <sup>(2)</sup></b>	0 €	
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations		
	Mise à disposition de personnel		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>13124 €</b>	

<sup>(1)</sup> Dans le cas où vous ne posséderiez pas les décisions d'attribution de prêt ou de subvention pour le financement de cette opération, il y aurait lieu de nous donner tous renseignements utiles concernant les démarches entreprises et, le cas échéant, indiquer vers quelle date les pièces pourront être produites.

<sup>(2)</sup> Les montants doivent égaux aux sommes indiquées en compte 86 des charges.

#signature#



## Fiche de présentation de l'action n° 4

(une fiche doit être complétée pour chaque action)

### Intitulé de l'action :

Animations de la vie sociale hors les murs

### A quels besoins répond l'action :

Certaines familles des quartiers prioritaires n'ont pas accès aux loisirs et à la culture notamment pour des raisons de freins quant à leur mobilité. Certains habitants sont force de propositions et souhaitent participer à l'organisation d'événements dans leur quartier d'habitation.

### Objectifs généraux :

Permettre aux habitants dont les familles des quartiers prioritaires ville de participer à des événements de proximité de loisirs et de culture  
Faciliter la rencontre inter habitants

### Objectifs opérationnels :

Organiser des événements d'animation culturelle et de loisirs de proximité hors les murs.  
Encourager le bénévolat des habitants quant à l'organisation de ces événements interfamiliaux.

### Description de l'action (contenu, lieu, périodicité) :

Pendant les vacances scolaires, nous organiserons en adéquation avec les événements locaux (cinémas plein air par exemple), des manifestations permettant les rencontres interfamiliales comme des animations autour de structures gonflables, spectacles artistiques ... Ces événements seront ouverts à tous en fonction des règles sanitaires en vigueur à ces périodes.

### Public ciblé (nombre, âge, typologie,...) :

Tout habitant souhaitant participer et entre 100 et 200 personnes selon les animations.

### Moyens humains nécessaires pour l'action (salariés, intervenants extérieurs, bénévoles) :

Le référent familles, un animateur culturel et des bénévoles + des prestataires pour certaines animations comme l'er

### Partenariat (liste des partenaires impliqués, nature du partenariat) :

Les partenaires sociaux et les ALSH pour l'orientation du public.

### Evaluation de l'action :

- Quelles sont les réalisations attendues ?

Nous espérons permettre à un public éloigné de la culture et du loisir peut être même des vacances de pouvoir partager des moments festifs entre habitants d'une même ville.

- Quels sont les indicateurs de réalisation ?

La présence en nombre des habitants aux différents événements, leur ressenti positif et leur participation à l'organisation de ces derniers.

## Demande d'aide financière Fonctionnement

### Identité du demandeur :

Nom : Mairie de Vernon pour l'Espace Simone Veil

Adresse : Place Barette 27200 Vernon

Tél :

Courriel :

N°SIREN ou SIRET :

### Axe (s) d'intervention :

(cocher le ou les axes concernés)

- Enfance-jeunesse       Accompagnement social et familiale       Logement/habitat  
 Animation de la vie sociale       Parentalité       Petite enfance  
 Accès aux droits

### Objet de la demande de subvention :

Soutien au projets de familles en situation de précarité en vue d'une autonomie.

### Montant sollicité par action :

Action 1 :	5000	Action 6 :
Action 2 :	6500 €	Action 7 :
Action 3 :	2700 €	Action 8 :
Action 4 :	8300 €	Action 9 :
Action 5 :		Action 10 :

**Montant sollicité :** 22500 €

au titre de l'année

au titre des années **2022** à **2023** (pour demande pluriannuelle)



11 Allée des Soupis  
CS 82601  
27026 EVREUX CEDEX

**Coût et financement de l'action n° 1**  
(un budget prévisionnel doit être complété pour chaque action)

Dépenses		
N° comptes	Libellé	Montant
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>25 €</b>
	Petit matériel et mobilier (non amortissable) pour activités	
	Electricité, gaz, combustible	
	Produits d'entretien des locaux	
	Fournitures administratives et petit équipement administratif	25 €
	Alimentation et boissons	
	Divers (à préciser) :	
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>1975 €</b>
	Sous-traitance générale	
	Locations (immobilières et mobilières)	1840 €
	Entretien et réparations	55 €
	Assurance	80 €
	Documentation	
	Divers (à préciser)	
		0 €
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>1635 €</b>
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	
	Publicité, publication	
	Déplacements, missions	70 €
km parc	Transport lié aux activités	1500 €
	Frais postaux et télécommunications	65 €
	Frais de formation	
<b>63</b>	<b>Impôts taxes et vers. assimil.</b>	<b>0 €</b>
	Impôts et taxes sur rémunération	
	Autres impôts et taxes	
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>5290 €</b>
	Rémunération des personnels	5290 €
	Charges sociales	
	Autres charges de personnel	
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante (à préciser)</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	
<b>68</b>	<b>Dotations amort. et provisions</b>	<b>0 €</b>
681	Dotations aux amortissements	
6815	Provision risques et charges	
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices</b>	
<b>86</b>	<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>0 €</b>
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	
	Mise à disposition de personnel	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>€ 8925</b>

Financement			
N° comptes	Libellé	Montant	%
<b>70</b>	<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>2300 €</b>	
7061	Participation des usagers	300 €	
7062	Prestations de service Caf (à préciser – détail par type de PS)	2000 €	
7063	Participations accordées		
7081	Produits prest.fourn.personnel		
7083	Locations diverses consenties		
7084	Mad personnes facturées		
7088	Autres produits activ. Annexes (à préciser)		
<b>72</b>	<b>Production immobilisée</b>		
<b>74</b>	<b>Subventions de fonctionnement <sup>(1)</sup></b>	<b>6625 €</b>	
741	Subv. Fonct. Etat		
742	Subv. Fonct. Région		
743	Subv. Fonct. Département		
744	Subv. Fonct. Communes	1625 €	
7441	Subv. Fonct Cdc, Cda		
745	Subv. Fonct. Caf	5000 €	
748	Autres subv. Fonct. (à préciser)		
<b>75</b>	<b>Autres produits ges. courante (à préciser)</b>	<b>0 €</b>	
752	Contrepartie char.supplétives		
758	Autres produits gestion courante (cotisations, adhésions...)		
<b>76</b>	<b>Produits financiers (intérêts comptes épargne)</b>		
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (dons, prod sur ex. antérieurs...)</b>		
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort. et provisions</b>		
<b>79</b>	<b>Transfert de charges</b>	<b>0 €</b>	
<b>87</b>	<b>Contributions volontaires en nature <sup>(2)</sup></b>	<b>0 €</b>	
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations		
	Mise à disposition de personnel		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>8925 €</b>	

<sup>(1)</sup> Dans le cas où vous ne posséderiez pas les décisions d'attribution de prêt ou de subvention pour le financement de cette opération, il y aurait lieu de nous donner tous renseignements utiles concernant les démarches entreprises et, le cas échéant, indiquer vers quelle date les pièces pourront être produites.

<sup>(2)</sup> Les montants doivent égaux aux sommes indiquées en compte 86 des charges.

## Fiche de présentation de l'action n°1

(une fiche doit être complétée pour chaque action)

**Intitulé de l'action :** Accompagnement de projets de départ en vacances

**A quels besoins répond l'action :**

Certaines familles en situation de précarité souhaitent accéder aux départs en vacances parce qu'elles ont conscience du bénéfice pour leur cellule familiale. Toutefois, leurs fragilités ne leur permettent pas d'aboutir à

**Objectifs généraux :**

- Faciliter la vie sociale des familles les plus précaires.
- Favoriser l'autonomie des familles.

**Objectifs opérationnels :**

- Accompagner les projets de départs en vacances des familles les plus fragilisées.
- Rendre les familles actrices de leurs projets de départs en vacances.
- Accompagner les familles dans l'utilisation du dispositif VACAF.
- Accompagner les familles pour les départs de leurs enfants en "colo apprenantes."

**Description de l'action** (contenu, lieu, périodicité) :

Départs des familles les plus fragilisées :

Dans un premier temps, nous allons repérer les familles dans les situations les plus précaires (familles monoparentales, familles primo arrivantes ...). Ce repérage se fera lors de nos divers ateliers auprès des familles au centre social l'Espace Simone Veil.

Au moment voulu, courant avril, le référent familles pourra présenter aux familles identifiées l'accompagnement de projets de départs en vacances qu'elle met en place au sein de la structure.

Le référent peut également recevoir une demande d'accompagnement directement des familles elles mêmes, en saura prioriser les familles selon le degré de fragilité.

En parallèle, le référent pourra identifier des lieux de vacances possibles selon les souhaits des familles, leur degré d'autonomie et la faisabilité du projet. Parce qu'il s'agit de premiers départs en vacances pour les familles, nous privilégierons la Normandie.

Le référent définira aussi la période souhaitée pour le départ en fonction de la disponibilité des familles mais aussi de leur autonomie. En effet, si le référent doit véhiculer la famille sur son lieu de vacances, elle devra tenir compte de ses propres contraintes temporelles.

Nous privilégierons les départs en été.

Tout un travail sera fait avec les familles selon leur degré de besoin d'être accompagnées (loisirs à faire sur place, logistique, présentation en amont du lieu de vacances ...).

Nous ferons au retour de vacances des familles un bilan avec elles permettant de voir si nos objectifs ont été atteints.

Accompagnement des familles dans l'utilisation du dispositif VACAF :

Les familles bénéficiaires du dispositif VACAF et ne sachant pas utiliser cet avantage pourront venir sur rdv voir le référent familles pour qu'elle puisse les accompagner dans l'élaboration de leur projet (définition de la période, lieu, moyen de transport, contact structure de vacances ....) et la recherche sur le site. Cet accompagnement se fera sur plusieurs rdv selon les besoins de la famille.

Colo apprenantes :

Le référent familles accueillera les familles souhaitant que leurs enfants participent à une colo apprenante afin de les accompagner dans la constitution du dossier et jusqu'à l'aboutissement du projet.

**Public ciblé (nombre, âge, typologie,...) :**

3 familles en situation de précarité + 6 accompagnements de familles bénéficiaires de VACAF + 6 jeunes colopro apprenantes.

**Moyens humains nécessaires pour l'action** (salariés, intervenants extérieurs, bénévoles) :

Le référent familles.

**Partenariat** (liste des partenaires impliqués, nature du partenariat) :

Les partenaires lieux de vacances, les partenaires sociaux (orientations éventuelles des familles).

**Evaluation de l'action :**

- Quelles sont les réalisations attendues ?

Nous souhaitons que les familles aboutissent dans leur projet de départ de vacances.

Nous souhaitons les rendre actrices le plus possible de leur projet en fonction de leur fragilité en vue qu'elles acquièrent le degré d'autonomie le plus élevé possible.

Nous souhaitons que grâce à ce premier départ leur vie sociale et inclusion soient facilitées.

Nous souhaitons que ce départ en vacances soit bénéfique pour l'ensemble des membres de la famille.

- Quels sont les indicateurs de réalisation ?

L'aboutissement du projet de départ en vacances.

La participation active des familles tout au long du projet.

Le bilan oral avec les familles à l'issue des vacances.

Le retour des structures d'accueil.

#signature#

**Personne à contacter si nécessaire :**

*Nom et prénom :* Maurouard Delphine

*Tél. :*

*Titre/Fonction :* Référent familles

*Courriel :* dmaurouard@sna.vernon27.fr

**Liste des pièces justificatives devant être obligatoirement fournies  
avec la demande de subvention**

**Concernant le demandeur :**

**Associations**

Nature de la pièce justificative	Pour une 1 <sup>ère</sup> demande	En cas de renouvellement
Récépissé de déclaration en préfecture	X	-
Statuts	X	Attestation de non changement de situation
Liste datée des membres du Conseil d'administration et du bureau	X	Liste datée des membres du Conseil d'administration et du bureau
Compte de résultat et bilan relatifs à N-1	X (si l'association existait en N-1)	Si non bénéficiaire d'une prestation de service
Relevé d'identité bancaire, postal ou Caisse d'épargne	X	Attestation de non changement de situation
Numéro SIREN/SIRET	X	Attestation de non changement de situation
Original de l'attestation URSSAF datant de moins de 6 mois précisant que vous êtes à jour des cotisations	X	-

**Collectivités**

Nature de la pièce justificative	Pour une 1 <sup>ère</sup> demande	En cas de renouvellement
Arrêté préfectoral portant création de l'EPCI détaillant le champ de compétence	X	Attestation de non changement de situation
Statuts	X	
Relevé d'identité bancaire, postal ou Caisse d'épargne	X	
Numéro SIREN/SIRET	X	
Compte de résultat relatif à N-1	X	Si non bénéficiaire d'une prestation de service
Original de l'attestation URSSAF datant de moins de 6 mois précisant que vous êtes à jour des cotisations	X	-

*NB : en cas de changement de situation, la pièce justificative devra être fournie.*

**Concernant l'action ou les actions pour lesquelles un financement est sollicité :**

Nature de l'élément à justifier	Justificatif à fournir
En cas de renouvellement d'une action réalisée en N-1	Bilan et compte de résultat de l'action
En cas de formation pour l'utilisation d'un logiciel de gestion	Attestation de non prise en charge par un fonds de formation
Demande d'aide financière	Délibération de l'instance compétente approuvant la demande de subvention (objet et montant). Elle devra être datée et signée par le responsable légal.

**Si plusieurs dossiers (fonctionnement et investissement) sont constitués pour un même exercice, un seul exemplaire des pièces communes à tous les dossiers doit être transmis aux services de la Caf.**

**Important : un dossier incomplet ne pourra être examiné.**